

Rénovation de la salle polyvalente et de l'école

ACTE D'ENGAGEMENT

Maître d'ouvrage : Mairie de Scignac

N° de contrat

AE.1 MAÎTRISE D'OUVRAGE

Maître d'ouvrage	
Adresse	
Mandataire	
Adresse	
Personne habilitée à signer le marché	
Adresse	
Conducteur d'opération	
Adresse	

AE.2 CONTRACTANT(S)

Le, contractant unique, soussigné :

<input type="checkbox"/> M/Mme		contractant personnellement,
<input type="checkbox"/> La société		
RCS		
Représentée par		dûment habilité(e),
Adresse		
Code NAF		N° SIRET
TVA intracommunautaire		
Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes		

Les, cocontractants soussignés, engageant ainsi les personnes physiques ou morales ci-après, groupées :

- conjoint** (cf. grille de répartition des prestations annexée)
- solidaires,** les unes des autres,

et désignées dans le marché sous le nom "Maître d'oeuvre".

1^{er} cotraitant :

<input type="checkbox"/> M/Mme		contractant personnellement,
<input type="checkbox"/> La société		
RCS		
Représentée par		dûment habilité(e),
Adresse		
Code NAF		N° SIRET
TVA intracommunautaire		
Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes		

2^e cotraitant :

<input type="checkbox"/> M/Mme		contractant personnellement,
<input type="checkbox"/> La société		
RCS		
Représentée par		dûment habilité(e),
Adresse		
Code NAF		N° SIRET
TVA intracommunautaire		
Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes		

3^e cotraitant :

<input type="checkbox"/> M/Mme		contractant personnellement,
<input type="checkbox"/> La société		
RCS		
Représentée par		dûment habilité(e),
Adresse		
Code NAF		N° SIRET
TVA intracommunautaire		
Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes		

Le maître d'oeuvre, pour tout ce qui concerne l'exécution du présent marché, est représenté par : dûment mandaté à cet effet, conformément à la convention de mandat annexée.

En cas de groupement conjoint, le mandataire est :

- conjoint**
- solidaire** de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique, pour l'exécution du marché.

En cas de sous-traitance, l'acceptation et l'agrément des conditions de paiement des sous-traitants sont fixées par l'annexe 2 (DC4 Déclaration de sous-traitance).

Le contractant unique ou les contractants, après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés et du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP),

Après avoir produit toutes les attestations prévues aux articles 44, 45 et 46 du code des marchés publics,

AFFIRMENT, sous peine de résiliation de plein droit du contrat, qu'aucune des personnes physiques ou morales pour lesquelles ils interviennent ne tombent sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 de la loi du 14 avril 1952 modifiée.

S'ENGAGENT, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le CCAP, à exécuter la mission de maîtrise d'oeuvre aux conditions particulières ci-après, qui constituent l'offre.

AE.3 OBJET DU MARCHÉ

Le présent marché est un marché de maîtrise d'oeuvre portant sur l'opération ci-dessous :

DÉSIGNATION DE L'OPÉRATION

L'ouvrage sur lequel porte la mission de maîtrise d'oeuvre appartient à la catégorie « réutilisation ou réhabilitation d'ouvrages existants ».

Le maître d'ouvrage envisage, conformément au programme et à l'enveloppe prévisionnelle ci-annexés, une opération ayant pour objet la réalisation de l'ouvrage :

Adresse	
Références cadastrales	
Surface foncière	m ²
Estimation de la surface à réhabiliter	m ²
Autres informations	

CONTENU DE LA MISSION

Le contenu et l'étendue de la mission de maîtrise d'oeuvre sont définis à l'article AP 6 du CCAP et dans le CCTP.

DÉLAIS D'EXÉCUTION

La durée globale prévisionnelle d'exécution du marché de maîtrise d'oeuvre est de mois, à compter de la date de notification du présent contrat.

Les délais d'exécution de chaque élément de mission sont fixés comme suit :

Etudes de diagnostic		semaines
Etudes d'avant-projet sommaire		semaines
Etudes d'avant-projet définitif		semaines
Etudes de projet		semaines
Dossier de consultation des entreprises		semaines
Assistance contrat de travaux		semaines
Dossier des ouvrages exécutés		semaines

Le point de départ de chacun de ces délais est fixé à l'article 7 4.1 du CCAP

AE.4 OFFRE DE PRIX

Conditions générales de l'offre de prix :

L'offre a été établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois (m0).
Le coût prévisionnel est établi dans les conditions prévues à l'article AP 9.1 du CCAP.

Forfait provisoire de rémunération :

Il est fixé à € HT
..... € TTC, le taux de TVA en vigueur au jour de la signature du contrat étant de %
Soit euros TTC.
(en toutes lettres)

Forfait définitif de rémunération :

Le forfait de rémunération est rendu définitif dans les conditions de l'article AP 8.3 du CCAP.

Répartition du forfait de rémunération par élément de mission

Eléments de mission de maîtrise d'œuvre	% de la mission de base
Etudes d'avant projet sommaire	
Etudes d'avant projet définitif	
Etudes de projet	
Assistance à la passation des contrats de travaux	
Etudes d'exécution / Visa	
Direction des l'exécution des contrats de travaux	
Assistance aux opérations de réception	

La répartition des prestations et des honoraires entre les cotraitants figure en annexe.

AE.5 PAIEMENTS

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du marché en faisant porter le montant au crédit des comptes ci-après selon la décomposition et la répartition jointes en annexe.

Contractant unique ou 1^{er} cotraitant :

Compte ouvert au nom de
Sous le numéro Clé RIB
Banque
Code Banque Code Guichet

2^{ème} cotraitant :

Compte ouvert au nom de
Sous le numéro Clé RIB
Banque
Code Banque Code Guichet

3^{ème} cotraitant :

Compte ouvert au nom de
Sous le numéro Clé RIB
Banque
Code Banque Code Guichet

Ordonnateur

Comptable assignataire des paiements

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du code des marchés publics :
.....

Chapitre budgétaire Article

Cadre réservé à la mention d'exemplaire unique en vue du NANTISSEMENT ou de la CESSION DE CRÉANCE

Le marché est passé en application de l'article du code des marchés publics

AE.6 ASSURANCES

Contractant unique ou 1^{er} cotraitant :

Compagnie d'assurance N° de police

2^e cotraitant :

Compagnie d'assurance N° de police

3^e cotraitant :

Compagnie d'assurance N° de police

L'attestation d'assurance de chaque cotraitant est jointe au présent contrat.

Le présent engagement ne vaut que si l'acceptation de l'offre est notifiée au maître d'oeuvre dans un délai qui court à compter de la date de remise de l'offre.

Ce délai est de jours.

Fait à Le

Le(s) contractant(s) (cachets et signatures)

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement,

Documents et pièces annexées au présent acte d'engagement :

Annexe 1 - Grille de répartition des prestations et des honoraires par cotraitants et par éléments de mission

Annexe 2 - Formulaire de déclaration de sous-traitance DC4

Fait à Le

La personne habilitée à signer le marché

--